

# Le Canada, un partenaire de choix

FILMART 09



Canada

**TELEFILM**  
CANADA





# Menu

---

- 4 Introduction
  - Organismes du gouvernement fédéral et programmes de mesures incitatives
- 5 Mesures incitatives provinciales
  - Mesures incitatives privées à l'échelle du Canada
- 10 Télédiffusion canadienne
- 11 Chaînes numériques et spécialisées
- 11 Associations de producteurs
  - Coproduction
- 12 Accords entre le Canada et l'Asie

# Introduction

## Le Canada, un partenaire de choix

Vous désirez produire une coproduction internationale, participer à une coentreprise ou simplement bénéficier de nos installations de postproduction et du professionnalisme de nos techniciens, le tout dans un cadre spectaculaire offrant une géographie et un climat des plus variés? Dans ce cas, le Canada est le partenaire tout désigné.

Le Canada est également le seul pays du monde à avoir signé des accords de coproduction avec plus d'une cinquantaine de pays, dont six pays de l'Asie.

La production au Canada comporte de nombreux avantages, dont plusieurs mesures incitatives fiscales (crédits établis en fonction d'un pourcentage des dépenses de production engagées au Canada), offertes par les gouvernements fédéral et provinciaux. Les bureaux du cinéma provinciaux sont des guichets uniques où les producteurs du monde entier peuvent obtenir de l'information sur les installations, les lieux de tournage, les services techniques ainsi que les artisans et les professionnels de l'industrie. De plus, les projets entrepris à titre de coproductions internationales officielles peuvent avoir accès à la plupart des fonds et des programmes canadiens par l'entremise d'un producteur canadien.

# Organismes du gouvernement fédéral et programmes de mesures incitatives

Par l'intermédiaire du ministère du Patrimoine canadien, le gouvernement du Canada prend conscience des défis liés à la production de contenu canadien pour le cinéma et la télévision, et de sa diffusion auprès des auditoires canadiens et étrangers. Le gouvernement s'est donc engagé à offrir son appui à l'industrie cinématographique et audiovisuelle, par les organismes suivants :

---

## **Le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)**

Organisme de réglementation qui octroie des licences aux télédiffuseurs et aux radiodiffuseurs privés.

[www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca)

---

## **Téléfilm Canada**

Organisme de financement qui accorde une aide financière à des productions cinématographiques et multimédias canadiennes par l'entremise de différents fonds. Les ressources financières ne sont allouées qu'à des producteurs du secteur privé. Téléfilm est également responsable de gérer les accords de coproduction au nom du gouvernement du Canada.

[www.telefilm.gc.ca](http://www.telefilm.gc.ca)

---

## **Office national du film (ONF)**

Producteur et distributeur public du Canada (animation et documentaire). L'ONF coproduit également avec des partenaires étrangers par l'entremise d'accords privés et parfois d'accords de coproduction officiels.

[www.onf.ca](http://www.onf.ca)

---

## **Bureau de certification des produits audiovisuels du Canada (BCPAC)**

Gère deux programmes de crédit d'impôt (crédits établis en fonction d'un pourcentage des dépenses de production engagées au Canada) :

Pour le "contenu canadien" (productions 100 % canadiennes et coproductions officielles) : [www.pch.gc.ca/cavco/pgm/cipc-cptc/cipc-cptc-fra.cfm](http://www.pch.gc.ca/cavco/pgm/cipc-cptc/cipc-cptc-fra.cfm)

Pour les "services de production" (productions étrangères tournées au Canada) : [www.pch.gc.ca/cavco/pgm/cisp-pstc/cisp-pstc-fra.cfm](http://www.pch.gc.ca/cavco/pgm/cisp-pstc/cisp-pstc-fra.cfm)

---

## **Fonds canadien de télévision (FCT)**

Partenariat entre le gouvernement du Canada et les câblodistributeurs. Le FCT finance les projets de télévision canadiens (productions 100 % canadiennes et coproductions officielles).

[www.ctf-fct.ca](http://www.ctf-fct.ca)

---

## **Société Radio-Canada (SRC)**

Radiodiffuseur public du Canada qui se compose d'un réseau anglais et d'un réseau français, à la télévision et à la radio.

[www.cbc.radio-canada.ca](http://www.cbc.radio-canada.ca)

---

# Mesures incitatives provinciales

## Financement et crédits d'impôt

Au sujet du tournage de *Brokeback Mountain* au Canada :

*« C'était comme une force magnétique. Le tournage s'est fait dans les Rocheuses et nous avons eu les meilleures équipes de tournage. L'histoire se passe en fait au Wyoming, mais nous devons transporter nos équipes sur les lieux de tournage par pont aérien.*

*Quand nous sommes arrivés à Calgary, nous sommes descendus de l'avion et une équipe de tournage exceptionnelle nous attendait. »*

- Ang Lee, *Calgary Sun*, 27 juin 2004

Chacune des provinces du Canada offre des programmes uniques de repérage de lieux de tournage et des services connexes, pour répondre à différents besoins en matière de production, de préproduction et de postproduction, et offrir la meilleure qualité possible dans un cadre professionnel et accueillant. Pour obtenir plus de renseignements sur les organismes provinciaux et territoriaux, veuillez visiter les sites Web suivants :

---

Alberta



**Alberta Film Development Program**

T 780-422-8584

connie.armstrong@gov.ab.ca

www.albertafilm.ca

---

Colombie-Britannique



**British Columbia Film and Media**

T 604-736-7997

bcf@bcfilm.bc.ca

www.bcfilm.bc.ca



**British Columbia Film Commission**

T 604-660 2732

info@bcfilmcommission.com

www.bcfilmcommission.com

---

Manitoba



**Manitoba Film and Music**

T 204-947-2040

explore@mbfilmsound.ca

www.mbfilmmusic.ca

---

Nouveau-Brunswick



**Film Nouveau-Brunswick**

T 506-869-6868

nbfilm@gnb.ca

www.nbfilm.ca

---

Terre-Neuve et Labrador



**Société de développement de l'industrie cinématographique de Terre-Neuve et Labrador**

T 709-738-3456

info@nlfdc.ca

www.nlfdc.ca

---

Nouvelle-Écosse



**Nova Scotia Film**

T 902-424-7177

novascotia.film@ns.sympatico.ca

www.film.ns.ca

---

Ontario



**Société de développement des médias de l'Ontario**

T 416-314-6858  
mail@omdc.on.ca  
www.omdc.on.ca

---

Île-du-Prince-Édouard



**Technology PEI  
Programmes pour le cinéma et la télévision**

T 902-368-5336  
ndroberts@gov.pe.ca  
www.techpei.com

---

Québec



**Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)**

T 514-841-2200  
www.sodec.gouv.qc.ca  
cinematv@sodec.gouv.qc.ca



**Bureau du cinéma et de la télévision du Québec**  
www.qftc.ca/index.php  
info@qftc.ca

---

Saskatchewan



**SaskFilm and Video Development Corporation**

T 306-798-9800  
general@saskfilm.com  
www.saskfilm.com

---

Yukon



**Yukon Film & Sound Commission**

T 867-667-5400  
info@reelyukon.com  
www.reelyukon.com

---

Territoires du Nord-Ouest



**NWT Film Commission**

T 867-920-8793  
nwtfilm@gov.nt.ca  
www.itl.gov.nt.ca/artsandcrafts/filmcommission.shtml

---

Nunavut



**Nunavut Film Development Corporation**

T 867-979-3012  
www.nunavutfilm.ca  
www.globalproducer.com  
www.gov.nu.ca

# Mesures incitatives privées à l'échelle du Canada

Les producteurs canadiens ont accès à divers fonds et programmes du secteur privé pour financer des productions canadiennes et des coproductions internationales officielles. Ces mesures incitatives sont habituellement attribuées sous forme d'investissement, de prêt ou de subvention.

---

**Astral Media**  
**Fonds Harold Greenberg**  
[www.astralmedia.com](http://www.astralmedia.com)

**Fonds de la radiodiffusion et des  
nouveaux médias de Bell (Fonds Bell)**  
[www.bellfund.ca](http://www.bellfund.ca)

**Bravo!Fact**  
[www.bravofact.com](http://www.bravofact.com)

**Fonds Cogeco de développement  
d'émissions**  
[www.ipf.ca](http://www.ipf.ca)

**Corus Entertainment Inc.**  
[www.corusent.com](http://www.corusent.com)

**CTV Television Inc.**  
**Northern Ontario Development Fund**  
[mjohnson@ctv.ca](mailto:mjohnson@ctv.ca)  
[www.ctv.ca](http://www.ctv.ca)

**Fonds indépendant de production**  
[www.ipf.ca](http://www.ipf.ca)

**Fonds Quebecor**  
[www.quebecorfund.ca](http://www.quebecorfund.ca)

**Fonds de financement Rogers pour le  
réseau par câble**  
[www.your.rogers.com/aboutrogers](http://www.your.rogers.com/aboutrogers)

**Fonds de financement Rogers  
(production de documentaire)**  
[www.your.rogers.com/aboutrogers](http://www.your.rogers.com/aboutrogers)

**Fonds Shaw-Rocket**  
[www.rocketfund.ca](http://www.rocketfund.ca)

# Télédiffusion canadienne

Le système de télédiffusion canadien regroupe des télédiffuseurs privés, publics et communautaires qui offrent une variété d'émissions en anglais, en français et en d'autres langues, dont des langues autochtones.

La télédiffusion canadienne demeure le plus important véhicule pour les émissions de télévision des producteurs canadiens indépendants. Les télédiffuseurs canadiens jouent également un rôle important en veillant au succès des longs métrages canadiens.

---

## **Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN)**

[www.aptn.ca](http://www.aptn.ca)

## **Société Radio-Canada (SRC)**

[www.radio-canada.ca/television](http://www.radio-canada.ca/television) (Français)

[www.cbc.ca/television](http://www.cbc.ca/television) (Anglais)

## **CTV**

[www.ctv.ca](http://www.ctv.ca)

## **Corus Entertainment Inc.**

[www.corusent.com](http://www.corusent.com)

## **Global Television Network**

[www.canada.com/globaltv](http://www.canada.com/globaltv)

## **Jim Pattison Broadcast Group**

[www.jpbroadcast.com](http://www.jpbroadcast.com)

## **Knowledge Network**

[www.knowledgenetwork.ca](http://www.knowledgenetwork.ca)

## **Newfoundland Broadcasting Co.**

[www.ntv.ca](http://www.ntv.ca)

## **SCN-Saskatchewan Communications Network**

[www.scn.ca](http://www.scn.ca)

## **Standard Radio Inc.**

[www.standardradio.com](http://www.standardradio.com)

## **Télé-Québec**

[www.telequebec.tv](http://www.telequebec.tv)

## **Thunder Bay Television Inc.**

[www.tbvtv.com](http://www.tbvtv.com)

## **TQS Inc.**

[www.tqs.ca](http://www.tqs.ca)

## **TVA Network / Réseau TVA**

[www.tva.canoe.com](http://www.tva.canoe.com)

## **TV5**

[www.tv5.ca](http://www.tv5.ca)

## **TVOntario (TVO)**

[www.tvontario.org](http://www.tvontario.org)

## Chaînes numériques et spécialisées

La liste de toutes les chaînes de télévision spécialisées et numériques du Canada se trouve sur le site Web de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

L'ACR est le porte-parole national des radiodiffuseurs privés du Canada. Elle représente la grande majorité des services de programmation privés canadiens, dont les stations de radio et de télévision, les réseaux, et les services de télévision spécialisée, payante et à la carte.

### Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR)

[www.cab-acr.ca](http://www.cab-acr.ca)

---

## Associations de producteurs canadiennes

### Association canadienne de production de films et de télévision (ACPFT)

[www.cftpa.ca](http://www.cftpa.ca)

### Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) (pour les producteurs québécois)

[www.apftq.qc.ca](http://www.apftq.qc.ca)

# Coproduction

## Accords entre le Canada et l'Asie

Dans le but d'encourager des relations commerciales plus étroites avec d'autres pays et de promouvoir la diversité culturelle, le gouvernement du Canada a signé des accords de coproduction avec plusieurs pays de l'Asie, dont la Chine, Hong Kong, le Japon, les Philippines, Singapour et la Corée du Sud.

Une coproduction officielle est considérée comme une production nationale, au Canada et dans le pays de coproduction. Elle peut donc bénéficier de financement canadien, par les crédits d'impôt fédéraux et provinciaux, le Fonds canadien de télévision, le Fonds du long métrage du Canada, les licences de diffusion canadiennes et divers programmes de financement provinciaux. En 1976, le gouvernement canadien a mandaté Téléfilm Canada pour la gestion des accords.

Ces accords exigent que chaque pays verse une contribution minimale et que le travail de production soit effectué par des citoyens des pays de coproduction. La réussite d'une coproduction dépend de la participation équilibrée des coproducteurs sur le plan créatif, technique et financier.

Pour en savoir plus sur les avantages de la coproduction avec le Canada, venez nous rencontrer au Pavillon du Canada.

L'ACCORD	S'APPLIQUE À	LA PARTICIPATION MINIMALE
Chine	Film	15%
Hong Kong	Film, Télévision	20%
Japon	Film, Télévision, Vidéo	20%
Les Philippines	Film, Télévision	20%
Singapour	Film, Télévision	20%
Corée du Sud	Télévision	20%

Note : Les informations fournies dans cette brochure ont été actualisées en mars 2009.

## AUTORITÉS NATIONALES

---

**China Film Co-Production Corporation (CFCC)**

[www.cfcc-film.com.cn](http://www.cfcc-film.com.cn)

---

**The Government of Hong Kong Special Administrative Region of the People's Republic of China**

[www.info.gov.hk/citb/ctb/front.htm](http://www.info.gov.hk/citb/ctb/front.htm)

---

**Ambassade du Japon**

[www.montreal.ca.emb-japan.go.jp](http://www.montreal.ca.emb-japan.go.jp)

---

**Ministère des Affaires étrangères des Philippines**

[www.dfa.gov.ph](http://www.dfa.gov.ph)

---

**Media Development Authority**

[www.mda.gov.sg](http://www.mda.gov.sg)

---

**Korea Culture & Contents Agency 韩国文化产业振兴院**

[www.kocca.or.kr](http://www.kocca.or.kr)

---